

# Les infos

Vendredi 10 Novembre 2017



## LE PMAS FANTOME

La direction avait promis une augmentation de capital musclée pour 2017. C'est en fait un PMAS fantôme qui nous a été annoncé au détour d'une phrase lors de l'annonce des résultats du T3. Au-delà même de cette annulation abrupte, c'est la forme de cette annonce qui a choqué bon nombre de salariés et, plus encore, le flou total qui entoure le devenir des sommes bloquées depuis le mois de mai dans l'attente de cette opération et de l'abondement lié. Mais le Conseil d'Administration, qui a validé cette décision, s'en moque bien. La CGT avait déjà dénoncé l'accord de dupes supposé muscler le PMAS qui laissait de côté les 20/25% de collègues n'ayant pas les moyens d'y participer. Nous avons donc de nouveau réclamé non seulement des mesures pérennes (1,5% d'augmentation et 500 euros de supplément d'intéressement pour tous) au titre de l'année 2017 mais également pour pallier les manques d'augmentation collective en 2016 que devait combler le PMAS. La balle est dans le camp de la direction, qui tarde à la renvoyer. Comment préserver l'esprit d'équipe si une des parties ne joue pas le jeu ?

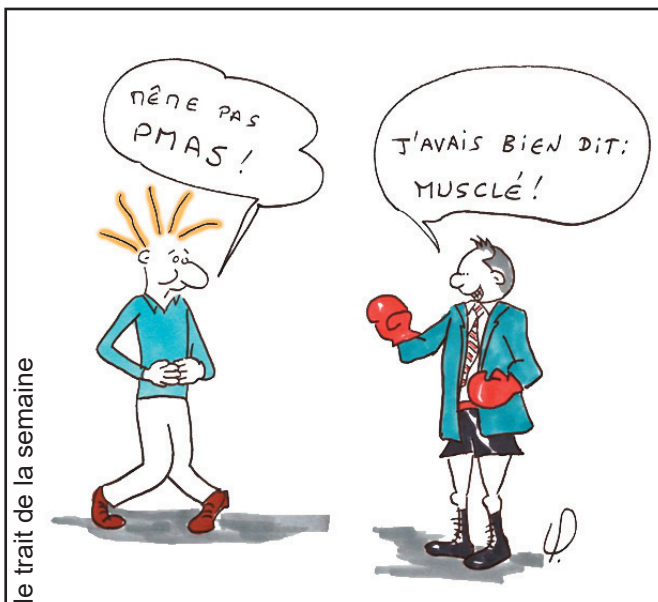
## IL EST OÙ LE MAGOT ?

La nouvelle aura eu l'effet d'une traînée de poudre. «Le PMAS est annulé». Après 6 ans de vaches maigres en termes de négociations salariales, la

réaction était prévisible. Le fait que la décision soit certainement la moins mauvaise, devant les risques de se retrouver à nouveau devant un effet Brexit (perte de 20% sur les avoirs des salariés investis dans les fonds la veille du vote) est inaudible parmi les salariés. La question qui revient sans cesse, dans le silence assourdissant de la direction, tourne autour des 51,4 millions d'euros qui ont été investis par les salariés le 22 juin dans le fonds relais, qui affiche un recul de -0,06%. Une solution doit être trouvée rapidement pour compenser cette perte marginale, et surtout le manque à gagner pour les salariés par l'absence de décote et d'abondement. A défaut, ce qui devait être un signe positif adressé aux salariés se transformera en débâcle et en conflit social. A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle.

## LE STRAPONTIN

Le conseil d'administration (celui qui a annulé ce PMAS, voté à l'unanimité il y a quelques mois les parachutes dorés pour nos dirigeants, et qui exige constamment d'accentuer la stratégie de réduction de coûts) va devoir renouveler ses 2 membres représentant les salariés. Cette élection qui a lieu tous les 3 ans se déroulera en janvier prochain. C'est généralement l'occasion depuis de nombreuses années, pour certaines associations maison – dont les relations incestueuses avec la direction ne font aucun doute – de se mettre en avant. Il semblerait que ce soit le cas de l'Assact dont la légitimité n'est pas à chercher dans son bilan dans la défense des intérêts des salariés, mais plutôt dans la collusion manifeste avec la Direction Générale. Tout ce beau monde était il y a quelque temps en pleine festivité au Palais Brongniart pour célébrer l'anniversaire de l'association, sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi et de Marc Viénot qui est venu y faire la claque. C'est un peu plus dur après de prétendre défendre l'intérêt des salariés, actionnaires ou pas.



CGT Société Générale

17, Cours Valmy - Paris La Défense - Tél : 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT

